

Finances publiques

ECTS : 3

Description du contenu de l'enseignement :

- 1) Grands principes budgétaires
- 2) Prélèvements obligatoires et politique fiscale
- 3) Elaboration, adoption et exécution du budget de l'Etat, de la loi de finances et des lois de financement de la sécurité sociale
- 4) Politique budgétaire (équilibre, déficit, dette) + gestion publique issue de la LOLF
- 5) Finances locales

Compétence à acquérir :

- Acquérir des connaissances fondamentales en finances publiques
- Analyser des documents budgétaires et financiers simples
- Connaître les principaux ordres de grandeur relatifs aux finances publiques et les liens entre finances publiques et économie
- Connaître les principales modalités de contrôle des finances publiques
- Être capable d'opérer quelques comparaisons internationales et historiques